

# POTAGER PARTAGÉ



## Porteurs de projet :

- Frank Bourreau
- Gisèle Reynaud
- Danièle Allamandy

Merci à Denis Mulatier qui, comme toujours a donné un coup de main efficace et bienvenu.

Dans la continuité de créer un espace supplémentaire de convivialité, un jardin potager partagé a été mis en place.

En tenant compte de la proximité des bâtiments, de l'orientation, de la disponibilité d'un espace, nous avons choisi de le positionner en contrebas du lieu de vie, c'est-à-dire dans une zone assez discrète, peu fréquentée, en dehors des jardins ornementaux, proche des bacs à herbes aromatiques déjà installés. Il se compose de 4 bacs dans lesquels nous avons planté des tomates cerises, des salades, un pied d'aubergines, des blettes, un pied de piment ainsi que des plantes destinées à éloigner les insectes (une citronnelle – qui pourra servir aussi aux amateurs de cuisine asiatique), de la menthe et un pied de basilic, un géranium odorant, des œillets d'Inde et du persil.

Nous en avons profité pour réassortir le jardin d'aromates, déjà planté depuis l'an dernier avec un second pied de thym (thym citron cette fois-ci). Il comprend désormais un pied de fenouil (un peu malmené par le vent de ces jours-ci), une énorme sauge, de la ciboulette, de l'estragon, du romarin et derrière la loge, juste à côté du potager, un laurier sauce.

La société Prestige nature a installé un arrosage automatique par goutte à goutte.

Il est bien entendu que ce petit potager ne va pas nourrir la résidence, mais il est ouvert à tous ceux qui ont envie de venir gratter la terre, voir pousser les salades, faire des propositions de plantations supplémentaires et discuter autour d'un projet commun, comme c'est déjà le cas avec le compost. N'hésitez pas à y amener les enfants.

Pour l'aménagement des bacs, nous avons contacté les Brigades natures (association d'insertion) qui avaient déjà réalisé pour nous, les composteurs et les bacs à herbes aromatiques : Nous leur avons commandé 4 carrés, qui ont été placés, en décalé, pour créer un espace dédié.



- Les bacs sont robustes, sans fond,
- En douglas brut local (forêts de la région, certifiées PEFC),
- Protection du bois à l'huile de lin (à faire nous même),
- Épaisseur des planches 20 mm, structure en chevrons,
- Dimensions : 1 m x 1 m x 0,80 m

**Bon Jardinage à tous**